

subordonner à la représentation régulière du pays.

Le milieu dans lequel vivait ainsi Caussidière était un milieu d'opposition aigrie par les socialistes détrônés, de faction occulte affiliée aux démagogues. Caussidière fut-il lui-même instigateur et complice? je ne le crois pas. Fut-il aussi vigilant et aussi actif qu'il l'eût été dans une autre disposition d'esprit? je n'oserai pas l'affirmer non plus. Il ne crut sans doute qu'à une légère émotion qui inquiéterait l'Assemblée, et qui ferait sentir son importance aux nouveaux venus des départements. Il fut étonné le lendemain de la gravité du résultat. Il se désintéressa trop. il renferma ses forces à la Préfecture de Police pour attendre: non complice, non coupable, mais non suffisamment indigné peut-être d'une humiliation de la représentation nationale.

Le gouvernement employa une partie de la nuit à donner les ordres les plus circonstanciés au général Courtais, commandant de la garde nationale, et aux généraux Tampour et Foucher, le premier commandant la garde mobile, le second commandant des troupes de Paris.

LIVRE QUINZIÈME.

I.

A l'aube du jour, le 15 mai, les généraux et le ministre de l'intérieur furent appelés au Luxembourg, siège du gouvernement, pour rendre compte des dispositions qu'ils avaient prises et pour en concerter de nouvelles. rien ne fut négligé de ce qui pouvait écarter le rassemblement de l'Assemblée, et couvrir même par le feu l'inviolabilité de la représentation. Le général Courtais reçut le commandement général. il fut convenu que douze mille hommes de la garde nationale seraient appelés autour du palais Bourbon, et que les bataillons de garde mobile stationneraient comme réserve sous les arbres des Champs-Élysées. Des gardes mobiles et de l'artillerie furent en outre postés dans les cours.

La séance de l'Assemblée s'ouvrit à midi. Ledru Rollin et Lamartine y assistaient, ainsi que les ministres. MM. Arago, Marie, Garnier-Pagès et Pagnerre étaient en permanence au Luxembourg pour aviser aux éventualités du jour, dans le cas

où leurs collègues viendraient à être cernés dans le palais Bourbon. Une agitation confuse régnait dans la salle, un immense bourdonnement s'élevait du dehors. On lisait la pétition en faveur de la Pologne. Des orateurs la soutenaient. Lamartine monta les degrés de la tribune pour leur répondre. On vint lui annoncer qu'une colonne immense de peuple, précédée des clubs, et ramassant sur son passage l'écume flottante de la population d'une grande capitale, s'avancait sur l'Assemblée et menaçait de forcer le pont. Lamartine feignit, pour ne point alarmer l'Assemblée, de ne pas vouloir répondre avant que d'autres orateurs eussent parlé. Il se pencha à l'oreille du président, M. Buchez, et l'avertit de prendre les mesures que son autorité lui donnait sur les troupes dans le rayon du palais de la représentation.

Le général Courtais, évidemment surpris de la masse et de la rapidité de la démonstration, manquant de bataillons sous la main, redoutant un choc qu'il croyait pouvoir encore éviter en ouvrant le passage du pont et en laissant défiler la colonne des pétitionnaires devant le péristyle et par le quai, flottait indécis et cherchait des conseils conformes à sa pensée. Pendant cette indécision de la défense, la colonne écartant un demi-bataillon de gardes nationaux sur la place de la Concorde, et faisant refluer le petit nombre de gardes mobiles insuffisant

pour défendre le pont, déboucha comme un torrent débordé sur le quai, en face du péristyle, et s'engouffra dans la rue de Bourgogne, aux cris de Vive la Pologne.

Les questeurs dénués de force par l'absence des gardes nationaux à l'intérieur, vinrent engager Lamartine et Ledru Rollin à se présenter au peuple et à le haranguer du haut des marches du palais. Le général Courtais y était déjà, cherchant vainement de la voix et du geste à dominer le tumulte.

Des milliers d'hommes en costumes divers, la plupart en haillons, la figure fanatisée, le geste menaçant, la bouche pleine d'écume et de cris, pesaient de tout le poids d'une multitude contre les grilles, et s'efforçaient de les ébranler ou de les escalader pour violer l'enceinte. Ledru Rollin accueilli par quelques applaudissements ne put se faire entendre. A l'aspect de Lamartine, que la foule savait être le ministre des affaires étrangères et énergiquement opposé à la guerre, une clameur immense s'éleva. Quelques voix crièrent : Mort à Lamartine !

La foule protesta avec indignation contre ces cris. elle arracha de la grille les deux forcenés qui les avaient poussés, elle les foula aux pieds et cria : non ! vive Lamartine ! Au moment où Lamartine se faisait apporter une chaise pour parler au peuple, quinze ou vingt hommes hissés sur les piques de la grille les franchirent et tombèrent à ses pieds

dans l'intervalle qui sépare les grilles des marches du péristyle. La porte de la grille fut ouverte ou forcée, et un premier flot de foule se précipita par cette ouverture. « C'en est fait, dit Lamartine, « non ! la raison n'y peut rien ; il n'y a plus qu'à « se défendre. Eh bien ! aux armes et défendons-
« nous ! »

En disant ces mots, il se replia suivi de quelques députés et de quelques soldats sur la porte de la seconde cour séparée par une autre grille du parvis du péristyle. Cette seconde cour était occupée par un demi-bataillon de gardes mobiles. Les soldats paraissaient résolus à faire leur devoir, quand un ordre qu'on attribue au général Courtais leur fit remettre les baïonnettes dans le fourreau. Lamartine en voyant ce mouvement de désarmement des soldats au milieu du tumulte leva les bras au ciel et s'écria tout est perdu.

Il rentra avec le groupe de questeurs et de députés dans l'enceinte et attendit consterné l'événement. Cependant il se flattait toujours que les gardes nationaux qui étaient dans les autres cours, ralliés par quelque commandement énergique, prévendraient du moins la violation de la salle même des séances, et que l'invasion dont il avait été témoin par le côté du quai, se bornerait à un défilé tumultueux dans les corridors et dans les jardins du Palais. Après avoir averti le président de ce qui se

passait, il ressortit seul et désespéré, pour faire face aux séditeux qui tenteraient de franchir le dernier seuil.

Après avoir fait quelques pas dans la salle des colonnes, il se trouva en face d'un groupe de chefs de clubs qui s'avançaient sur cinq ou six de front en se donnant le bras. Un membre du gouvernement provisoire Albert, ami de Louis Blanc, était du nombre. c'était le seul qui fût connu de vue par Lamartine.

Derrière ce premier rang marchaient d'autres citoyens, le visage en feu, le geste égaré.

Lamartine, résolu à faire son devoir sans considérer son impuissance et son isolement, s'avança de quelques pas au devant de cette tête de colonne et étendant les deux bras en croix comme pour leur opposer une barrière :

« Citoyens « leur dit-il » vous ne passerez pas, ou « vous ne passerez que sur mon corps ! — Et à quel « titre nous empêcheriez-vous de passer ? lui dirent « les premiers qui l'abordèrent. — Au titre, répondit « Lamartine, de membre du gouvernement chargé de « défendre à tout prix l'inviolabilité de l'Assemblée « nationale. — Que nous importe l'Assemblée na-
« tionale, répliquèrent-ils, nous sommes le peuple ?
« nous voulons présenter nous-mêmes nos pétitions
« et nos volontés à nos mandataires ; avez-vous
« donc oublié déjà que le peuple communiquait

« librement, directement et toujours avec le gouvernement de l'Hôtel de Ville?

« Citoyens » reprit Lamartine « nous étions alors en révolution. nous sommes aujourd'hui en gouvernement. L'Assemblée nationale est autant au-dessus de nous que la nation est au-dessus de vous ! Elle ne peut recevoir de pétitions des mains d'une fraction attroupée du peuple sans perdre sa liberté et sa majesté. Je vous répète que vous ne passerez que sur mon corps. »

Alors des vociférations s'élevèrent du sein des hommes qui formaient le second rang du groupe. des apostrophes ironiques et dédaigneuses furent adressées à Lamartine. Mais aucun outrage, aucune violence n'attristèrent ce dialogue entre ses interlocuteurs et lui. L'altercation dégénéra en discussion sur les droits respectifs du peuple et de l'Assemblée ; quelques citoyens étrangers à la représentation au nombre desquels le jeune Lagrange de Mâcon, Thomasson, Ernest Grégoire, quelques représentants courageux et indignés, M. de Mornay, M. de Montrol et d'autres étaient accourus au bruit de la querelle et s'étaient rangés derrière Lamartine. ils adressèrent des représentations dans le même sens que lui aux groupes des envahisseurs, ces groupes encore en petit nombre hésitèrent, flotèrent et finirent par se replier sur la salle des pas perdus.

Lamartine rentra dans l'assemblée et s'assit à son banc pour s'associer aux résolutions et aux actes que la représentation nationale allait prendre dans cette extrémité. il croyait que les grilles avaient été refermées après le passage de ce premier flot d'insurgés, et que les pétitions apportées par des représentants allaient l'appeler à la tribune.

Mais à peine avait-il repris sa place, pénétré d'une horreur et d'une douleur qu'il avait peine à dissimuler sur ses traits, que les portes des tribunes publiques ouvertes ou brisées avec fracas dans tout le pourtour de la salle donnèrent passage à une invasion d'hommes en vestes, en chemises, bleues de travail, en haillons, qui s'élancèrent comme à l'assaut des galeries écartant brutalement du geste des mains, des pieds, les spectateurs paisibles et les femmes, enjambant les balcons, se suspendant par les bras aux corniches, pour se laisser glisser sur la tête des représentants, et remplissant en un moment la salle entière de foule, de cris, de drapeaux, de poussière et de confusion. véritable et atroce image d'une invasion de barbares dans une société civilisée. Lamartine reconnaissait ce même peuple souterrain, ces mêmes chefs, ces mêmes costumes, ces mêmes visages, ces mêmes vociférations dont il avait été submergé pendant soixante heures à l'Hôtel de Ville pendant les journées du drapeau rouge. L'Assemblée pou-

vait se croire reportée aux jours sinistres de septembre 1793.

Les représentants furent à l'unanimité sublimes de fermeté, d'attitude impassible et d'indignation. Pas un cri d'effroi ne sortit d'une bouche. Pas une pâleur ne couvrit un front. Pas un regard ne s'abaissa devant l'audace et le cynisme des figures et des actes qui souillaient la salle. Ces neuf cents citoyens intrépides avaient accepté sciemment dans leur département, le mandat des dangers suprêmes qu'ils allaient courir en venant apporter la loi républicaine à une démagogie qui tenterait de leur imposer la sédition et la terreur. Ils étaient résolus à mourir dignes de leurs départements.

Le peuple fut intimidé lui-même de leur attitude, il parut honteux de ses excès. Cependant quelques lutttes hideuses déshonoraient l'enceinte entre ces hommes enivrés des prédications démagogiques qui les avaient lancés jusque-là. Des forcenés agitant un drapeau armé d'une lance de fer voulaient aller le planter sur la tribune. D'autres les contenaient, ils se renversaient, ils se relevaient dans la poussière sous les yeux des représentants. D'autres s'efforçaient de gravir les degrés de la tribune, que des huissiers et des députés dévoués couvraient de leurs corps, d'autres s'élançaient par les escaliers extérieurs au bureau et autour du fauteuil du président, pour lui imposer des ordres

ou des motions. Des dialogues partiels, terribles, sinistres, s'établissaient entre la foule et quelques députés héroïques qui la bravaient en se levant de leurs bancs, en découvrant leurs poitrines, et en faisant des gestes de défi aux séditeux. Des interpellations tragiques s'échangeaient de toutes parts entre les chefs démagogues qui se pressaient au pied de la tribune et les représentants de tous les côtés. Il n'y avait alors ni gauche, ni droite dans l'Assemblée. aucune intelligence secrète n'était établie encore entre les démagogues du dehors et les représentants. Il n'y avait d'autre parti que celui de l'indignation. Ledru Rollin, Barbès, Louis Blanc, exprimant par leur contenance et par leurs gestes autant d'affliction et de dégoût contre cette saturnale du peuple, que les membres des autres partis de l'Assemblée. On voyait ces députés populaires de nom abordés par les envahisseurs et cherchant à les apaiser, à les dissuader de leurs mauvais desseins. On faisait appel à leur intervention, comme pour s'interposer entre le peuple et l'Assemblée. Ces représentants sollicités ainsi par leurs collègues jetaient quelques mots dans un esprit de répression; mais le tumulte couvrait toutes les voix et confondait tous les rôles. C'était une mêlée de gestes et de cris, une bataille d'hommes désarmés, un tourbillon d'éléments confus qui emportait tout, même ceux qui l'avaient créé. Plus d'une

heure s'écoula ainsi avant qu'un silence de lassitude pût permettre à la foule et à la représentation confondues, l'apparence non d'une délibération mais d'un dialogue, ou d'une protestation quelconques. L'excès de l'anarchie avait paralysé l'action de l'anarchie elle-même.

II.

Pendant que ces scènes se déroulaient dans la salle, d'autres scènes se passaient plus scandaleuses et plus sinistres encore autour du bureau et du fauteuil du président. des insurgés s'en étaient emparés en se hissant des mains et des pieds sur la tribune, les uns y agitaient des sabres nus, les autres des drapeaux de clubs; deux hommes en uniforme l'un d'officier de garde nationale, l'autre de pompier, s'y faisaient remarquer par l'insolence et par le cynisme de leurs gestes et de leurs vociférations. Des bandes de démagogues à figures velues, avinées, se disputaient la tribune, essayaient d'y jeter quelques mots étouffés dans les applaudissements ou dans les clameurs, et s'y renversaient tour à tour. D'autres donnant un perpétuel assaut au bureau des secrétaires et au fauteuil proféraient d'horribles menaces contre le président. ils lui enjoignaient de donner la parole à leurs orateurs, ils lui défendaient sous peine du massacre de l'Assemblée d'appeler la garde nationale au secours de la représentation.

Le président digne, calme et intrépide pour lui-même était placé dans une anxiété et dans une contrainte d'esprit qui explique son inaction apparente. S'il n'appelait pas la force publique, il manquait à sa responsabilité devant l'Assemblée, s'il l'appelait, il compromettrait peut-être la vie de neuf cents représentants à la merci d'une horde innombrable. D'ailleurs la force publique existait-elle quelque part? on disait que la colonne de peuple entrée dans l'enceinte n'était que la tête d'une colonne de cent mille hommes s'étendant du pont de la Concorde jusqu'à la Bastille. Le général Tampour commandant la garde mobile était retenu dans une tribune publique, spectateur immobile de ces violences, séparé de ses troupes auxquelles il ne pouvait plus donner d'ordre. Le commandant général Courtais errait dans l'enceinte, entouré des flots du peuple qui lui interdisait d'appeler ses bataillons. Le chef de l'administration de la guerre Charras était immobile et consterné. Le gouvernement était ou emprisonné avec Lamartine et Ledru Rollin; ou éloigné du lieu de la scène au Luxembourg, avec Arago, Garnier-Pagès, Marie. il ne restait à chacun des bons citoyens que leur action individuelle. chacun l'employait selon son inspiration et ses conjectures sur la nature et la masse du mouvement extérieur dont personne ne connaissait exactement la portée. Le président signait tour à tour des ordres